

N/réf.

V/réf.

Fontenay-sous-Bois le

**Attestation individuelle relative à l'utilisation d'un
d'un système de caisse TL12/DJ3 V6 (borne de portique de lavage)
satisfaisant à des conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de
conservation et d'archivage des données (CGI, art. 286, 1-3° bis)**

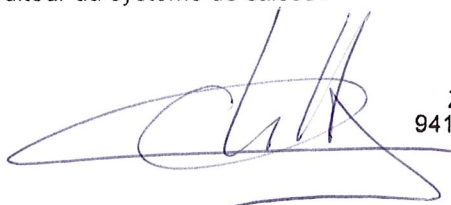
Volet 1 : Partie remplie par l'éditeur du système de caisse

Je soussignée, CHAILLAT Catherine, représentante légale de la société CARTADIS, éditeur du système de caisse TL12/DJ3 borne de portique de lavage, atteste que ce système, à partir de sa version n° V6.0.1, satisfait aux conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données, en vue du contrôle de l'administration fiscale, prévues au 3° bis de l'article 286 du code général des impôts.

J'atteste qu'une version majeure de ce logiciel est identifiée avec la racine suivante : V6 et que les versions mineures développées ultérieurement à cette version majeure sont ou seront identifiées par les subdivisions suivantes de cette racine : ≥ 4.9.7. Je m'engage à ce que ces subdivisions ne soient utilisées par CARTADIS que pour l'identification des versions mineures ultérieures, à l'exclusion de toute version majeure. Les versions majeures et mineures du système s'entendent au sens du I- I-C-1 § 340 du BOI-TVA-DECLA-30-10-30.

Fait à Fontenay-Sous-Bois, le 22/05/2019,

Signature du représentant légal de l'éditeur du système de caisse :



CARTADIS
S.A.S. au capital de 241 376 €
Siret 305 585 887 00063
Zone des Marais - 1, Av. L. Bobet
94124 FONTENAY-SOUS-BOIS Cédex
Tél. : 33.1.48.77.40.60
Fax : 33.1.48.77.36.47

Il est rappelé que l'établissement d'une fausse attestation est un délit pénal passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende (Code pénal, art. 441-1). L'usage d'une fausse attestation est passible des mêmes peines.

Volet 2 : Partie à remplir par l'entreprise qui acquiert et utilise le logiciel de comptabilité ou de gestion ou le système de caisse

Je soussigné, (NOM Prénom), représentant légal de la société (RAISON SOCIALE), certifie avoir acquis le(DATE), auprès de (RAISON SOCIALE du distributeur), le système de caisse mentionné au volet 1 de cette attestation.

J'atteste utiliser ce système de caisse pour enregistrer les règlements de mes clients depuis le (DATE).

Fait à (Ville),

Le (DATE),

Signature du représentant légal :

Il est rappelé que l'établissement d'une fausse attestation est un délit pénal passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende (Code pénal, art. 441-1). L'usage d'une fausse attestation est passible des mêmes peines.